



PV 408 DU JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 octobre 2018

Secrétaire Général : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ CARNET NOIR

Nous venons d'apprendre le décès de la maman de **Christian BOURLIOUX**, élu au Comité Directeur et Président de la Commission Foot Loisirs.

Pascal PARENT, Président du District et membre du COMEX de la FFF, les élus du Comité Directeur, les Commissions ainsi que les salariés présentent à Christian BOURLIOUX ainsi qu'à ses proches leurs condoléances les plus attristées.

Nous avons également appris le décès de la grand-mère de **Benoît SUBRIN**, Conseiller Technique du District.

Pascal PARENT, Président du District et membre du COMEX de la FFF, les élus du Comité Directeur, les Commissions ainsi que les salariés présentent à Benoît SUBRIN ainsi qu'à ses proches leurs condoléances les plus attristées.

➡ FELICITATIONS

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite les 5 clubs qui le représentent pour leur **qualification au 7^{ème} tour de la Coupe de France** :

FC VILLEFRANCHE
AS LYON DUCHERE
FC LIMONEST ST DIDIER
FC CHASSIEU DECINES
FC VAL LYONNAIS

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite les 10 clubs qui le représentent pour leur **qualification au 5^{ème} tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole** :

FC CHAPONNAY MARENNES
AS BRON GRAND LYON
FC LIMONEST
MDA CHASSELAY
AS LYON DUCHERE
AS SAINT PRIEST
FC VENISSIEUX
AS CRAPONNE
FC VILLEFRANCHE
FC LYON

➡ INVITATIONS

Le Football Club de Villefranche Beaujolais invite le District de Lyon et du Rhône de Football à l'**officialisation du partenariat entre l'Olympique Lyon Lyonnais et le FCVB**. Cette célébration de partenariat se fera avant la rencontre de championnat national FCVB c/ FBBP01 programmée le **vendredi 9 novembre 2018 à 20h00**.

Le District de Lyon et du Rhône vous remercie pour cette sympathique invitation.

Le DLR sera représenté par :

Farid DJEBAR Vice-Président et Président de la Commission Technique

Bernard Boisset Président de Commission de la Discipline

Simone BOISSET Présidente du Groupement du Beaujolais



PV 408 DU JEUDI 1ER NOVEMBRE 2018

Le Groupe Progrès convie le District de Lyon et du Rhône à l'édition 2018 des « Rhône d'Or » du Sport, organisée en étroite collaboration avec le **Conseil Départemental du Rhône**. La remise des trophées se tiendra le **jeudi 22 novembre 2018 à 19h30** au complexe Sportif Pierre Minssieux 14, boulevard des Sports 69530 BRIGNAIS.

Le District de Lyon et du Rhône remercie le Groupe Progrès et le Conseil Départemental du Rhône.

Le DLR sera représenté à cette soirée.

Le conseil municipal de la ville de LAMURE SUR AZERGUES et le FC Lamure – Poule invitent le District de Lyon et du Rhône à l'inauguration du terrain synthétique du stade Joannès Dumas.

La cérémonie aura lieu le **samedi 24 novembre 2018 à 16h00**.

Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie la ville et le club de Lamure sur Azergues.

Le DLR sera représenté à cette sympathique cérémonie par :

Pascal PARENT – Président du DLR et membre du COMEX de la FFF

Arsène MEYER – Président Délégué du DLR et membre de la commission jeunes de la FFF

Charles CHERBLANC – Président d'honneur du DLR

Henri BOURGOGNON – Président des Terrains et Infrastructures Sportives du DLR

INFORMATION

ASSEMBLEE GENERALE DU DLR LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 A LA VERPILLIERE (Salle des Fêtes – Place du Docteur Ogier – 38290 LA VERPILLIERE)

REPRÉSENTANTS DES CLUBS :

Tous les Clubs du District de Lyon et du Rhône de Football sont convoqués (y compris les Clubs Foot Loisirs).

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du DLR (sauf pour la limite d'âge supérieure).

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un (1) Club peut représenter au maximum deux (2) Clubs y compris le sien à condition de disposer d'un (1) pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Les annuaires 2018/2019 du DLR seront distribués aux clubs lors de cette AG.

Vous avez la possibilité de commander des annuaires supplémentaires (bon de commande en fin de PV)

APPEL DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 1 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline de VALSONNE ASVS contre la Commission de Discipline : Seniors D4 Poule D du 07/10/18 – VALSONNE ASVS // CHAZAY FC